

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX DIVULGUE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2013 LES AJOUTS DE CAPACITÉ CONTINUENT D'ALIMENTER LA CROISSANCE

- La production augmente de 21 % à 386,2 GWh
- Les produits opérationnels augmentent de 27 % à 35,7 M\$
- Le BAIIA ajusté augmente de 39 % à 25,4 M\$
- La production atteint 84 % de la moyenne à long terme

LONGUEUIL, Québec, le 14 mai 2013 - Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») divulgue aujourd'hui ses résultats opérationnels et financiers pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2013.

« Innergex continue de bénéficier d'un développement de projet bien exécuté et d'acquisitions stratégiques, qui augmentent et diversifient nos activités d'exploitation, réduisant par le fait même les risques et améliorant les flux monétaires », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société. « Nos priorités demeurent l'optimisation de l'efficacité de nos opérations, la progression de projets en construction et en phase d'obtention de permis dans les délais et selon les budgets, et la conclusion d'acquisitions annoncées précédemment », ajoute M. Letellier.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Pour les trimestres clos le 31 mars	2013	2012
<i>Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.</i>		Redressés³
Production d'électricité (MWh)	386 171	319 341
Moyenne à long terme (MWh)	461 529	394 532
Produits opérationnels	35 688	28 069
BAIIA ajusté ¹	25 403	18 289
(Perte nette) Bénéfice net	(178)	7 805
Bénéfice net, \$ par action ²	0,01	0,10

¹ Le BAIIA ajusté est défini comme étant les produits opérationnels moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels.

² Le bénéfice net (la perte nette) par action est le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux propriétaires de la société mère, moins le dividende déclaré sur les actions privilégiées, divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

³ Les résultats de 2012 ont été redressés pour refléter l'application de la norme IFRS 11.

Résultats du premier trimestre

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, la production d'électricité a atteint 386,2 GWh, soit 84 % de la moyenne à long terme, comparativement à 81 % pour le trimestre correspondant l'année précédente. De faibles débits d'eau en Colombie-Britannique et aux États-Unis ont été compensés par des débits d'eau meilleurs que prévu au Québec et en Ontario. Les régimes de vent étaient légèrement plus faibles que prévu pour tous les parcs éoliens, à l'exception de Carleton. Le parc solaire Stardale a enregistré une production 6 % inférieure à la moyenne à long terme, en raison de chutes de neige abondantes suivies de périodes de grands froids en janvier, ce qui a ralenti le déneigement des panneaux solaires.

Les produits opérationnels ont augmenté de 27 % pour le trimestre, principalement en raison de la contribution du parc solaire Stardale (mis en service en mai 2012), de la puissance installée additionnelle du parc éolien Gros-Morne (mise en service en novembre 2012) et de l'acquisition des centrales hydroélectriques Brown Lake et Miller Creek (conclue en octobre 2012). Le BAIIA ajusté a augmenté de 39 %, principalement en raison de produits opérationnels plus élevés et de charges opérationnelles et de frais généraux et administratifs relativement stables.

Pour le premier trimestre de 2013, la Société a enregistré une perte nette de 0,2 M\$, comparativement à un bénéfice net de 7,8 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'un gain net latent sur instruments financiers dérivés beaucoup plus important au premier trimestre de 2012. En excluant le gain net latent, ainsi que l'économie d'impôt différé associée, la Société aurait enregistré une perte nette pour le trimestre de 5,0 M\$, comparativement à une perte nette de 17,5 M\$ en 2012.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Pour le premier trimestre de 2013, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont totalisé 12,2 M\$, comparativement à 9,4 M\$ en 2012. Le BAIIA ajusté plus élevé et l'apport d'autres revenus ont été partiellement contrebalancés par une variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel.

Nouvelles normes IFRS affectant la présentation des résultats

L'application de la norme IFRS 11 a modifié le classement et la comptabilisation des investissements de la Société dans Umbata Falls et Viger-Denonville. Ces installations étaient classées comme des entreprises faisant l'objet d'un contrôle conjoint en vertu des normes précédentes et elles étaient comptabilisées selon la méthode de consolidation proportionnelle; selon la norme IFRS 11, elles sont classées comme des coentreprises et la participation de la Société dans ces installations devra être comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2013. Par conséquent, toutes les données comparables pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été redressées pour refléter les modifications à la présentation découlant de l'application de la norme IFRS 11.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Centrale hydroélectrique Kwoiek Creek

Les travaux de construction de cette centrale hydroélectrique ont débuté au dernier trimestre de 2011. Durant le premier trimestre de 2013, le déboisement pour la ligne de transport fut complété et 90 % des poteaux étaient installés; la construction de la prise d'eau et l'installation de la conduite forcée se poursuivaient. Les activités en cours comprennent l'assemblage et l'installation des turbines et des générateurs, ainsi que les travaux sur les circuits électriques. Les travaux de construction de cette centrale de 49,9 MW progressent selon le calendrier et le budget, et la Société prévoit qu'ils seront terminés au quatrième trimestre de 2013.

Centrale hydroélectrique Northwest Stave River

La construction de cette centrale hydroélectrique a débuté au dernier trimestre de 2011. Comme prévu, les activités de construction ont cessé pendant la période hivernale et ont repris en mars 2013. Le canal de l'habitat compensatoire pour les poissons et les travaux d'ingénierie civile de la centrale ont été complétés et la superstructure de la centrale était presque terminée. Les activités en cours comprennent l'installation de la conduite forcée et la construction de la prise d'eau et du poste extérieur. Les travaux de construction de cette centrale de 17,5 MW progressent selon le calendrier et le budget, et la Société prévoit qu'ils seront terminés au quatrième trimestre de 2013.

Parc éolien Viger-Denonville

La construction de ce parc éolien a débuté durant le premier trimestre de 2013. Les activités en cours comprennent le déboisement, la construction des routes et le coulage du béton de la fondation de la sous-station. En avril 2013, la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup et Innergex ont signé une lettre d'engagement relativement à un prêt de construction et un financement de projet à long terme sans recours pour ce parc éolien. Les partenaires prévoient clôturer le financement au courant de l'été 2013. Les travaux de construction de ce parc éolien de 24,6 MW progressent selon le calendrier et le budget, et la Société prévoit qu'ils seront terminés au quatrième trimestre de 2013.

Projets hydroélectriques Boulder Creek, North Creek et Upper Lillooet

En janvier 2013, une étape importante a été franchie lorsque ces projets ont obtenu leur certificat d'évaluation environnementale de la province de Colombie-Britannique. Après avoir reçu les propositions d'entrepreneurs en ingénierie et avoir décidé d'augmenter la puissance installée du projet Upper Lillooet, ainsi que celle du projet Boulder Creek, la Société a demandé de nouvelles soumissions de prix à certains entrepreneurs d'ingénierie civile. La décision relative au choix du fabricant de turbines est en suspens. L'entrepreneur pour la construction de la ligne de transport a reçu un ordre de démarrage limité visant l'avancement de la conception et de la disposition de la ligne de transport. Les activités en cours portent sur la consultation des différentes parties prenantes et les demandes en vue de l'obtention des permis appropriés.

Les discussions avec BC Hydro se poursuivent en vue d'obtenir son consentement afin de modifier les contrats d'achat d'électricité pour refléter l'augmentation de la puissance installée des projets Upper Lillooet et Boulder Creek et l'abandon du projet North Creek dans sa forme actuelle. La Société prévoit que la construction du projet Boulder Creek de 25,3 MW commencera en 2013 et que le projet sera mis en service commercial en 2015. Elle prévoit que la construction du projet Upper Lillooet de 81,4 MW commencera en 2013 et que le projet sera mis en service commercial en 2016.

Projet hydroélectrique Tretheway Creek

La Société évalue les propositions d'entrepreneurs en ingénierie, des fabricants de turbines et de générateurs et des entrepreneurs pour la construction de la ligne de transport. Les activités en cours comprennent la surveillance hydrométrique, les études environnementales, la consultation des différentes parties prenantes et les demandes en vue de l'obtention des permis appropriés. Les discussions avec BC Hydro se poursuivent en vue d'obtenir son consentement pour augmenter la puissance installée du projet. Les travaux de conception et d'études géotechniques se poursuivent. La Société prévoit que la construction du projet Tretheway Creek de 23,2 MW commencera en 2013 et que le projet sera mis en service commercial en 2015.

Projet hydroélectrique Big Silver Creek

Les propositions des entrepreneurs en ingénierie, des fabricants de turbines et de générateurs et des entrepreneurs pour la construction de la ligne de transport ont été reçues et la Société en fait l'évaluation. Les activités en cours comprennent la surveillance hydrométrique, la consultation des différentes parties prenantes et les demandes en vue de l'obtention des permis appropriés. La Société prévoit que la construction du projet Big Silver Creek de 40,6 MW commencera en 2013 et que le projet sera mis en service commercial en 2016.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Dividendes versés aux actionnaires privilégiés

Le 14 mai 2013, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A qui sera versé le 15 juillet 2013 aux actionnaires privilégiés de série A inscrits à la fermeture des marchés le 28 juin 2013.

Le 14 mai 2013, la Société a déclaré un dividende de 0,359375 \$ par action privilégiée de série C qui sera versé le 15 juillet 2013 aux actionnaires privilégiés de série C inscrits à la fermeture des marchés le 28 juin 2013.

Dividendes versés aux actionnaires ordinaires

Le 14 mai 2013, la Société a déclaré un dividende de 0,1450 \$ par action ordinaire qui sera versé le 15 juillet 2013 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des marchés le 28 juin 2013.

RAPPEL : CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Société tiendra une conférence téléphonique demain, le mercredi 15 mai 2013 à 10 h HAE. M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex et M. Jean Trudel, chef de la direction des investissements et vice-président principal - Communications présenteront les résultats du premier trimestre de l'exercice 2013. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le **647 427-7450** ou le **1 888 231-8191**. Les membres des médias et du public peuvent également assister à la conférence téléphonique, en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible le même jour sur le site Internet de la Société à www.innergex.com.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 28 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 577 MW (puissance brute de 1 031 MW), dont 22 centrales hydroélectriques, cinq parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans sept projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 190 MW (puissance brute de 263 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 900 MW (puissance brute de 3 125 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BB (élevé) par DBRS (notation non sollicitée).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Les états financiers consolidés résumés non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2013 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités, et facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au

« BAIIA ajusté » comprises dans le présent communiqué visent les produits opérationnels moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les investisseurs sont avisés que ces mesures non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut au résultat net déterminé conformément aux IFRS.

Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximatif », « potentiel », « pourrait », « fera », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « planifier », « perspectives », « a l'intention de » ou « croit » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. L'information prospective inclut, sans s'y limiter, des déclarations concernant le début ou la terminaison de la construction de tout projet en développement, la clôture de l'acquisition de Magpie ou des autres actifs d'Hydromega.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, telles que les revenus projetés, les coûts de constructions projetés ou le prix approximatif des acquisitions afin d'informer les investisseurs et les actionnaires de l'impact financier potentiel des acquisitions récemment annoncées ou des résultats escomptés; cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Cette information prospective exprime, en date du présent communiqué, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions d'Innergex à l'égard d'événements ou de résultats futurs. L'information prospective comporte des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. Les risques et les incertitudes importants pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels et les attentes actuelles indiquées dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter : la mise en œuvre de la stratégie; les ressources en capital; les instruments financiers dérivés; les régimes hydrologiques, éoliens et solaires; délais et dépassements de coûts dans la construction et la conception des projets; risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; le développement de nouvelles installations; les permis; le rendement des projets; défaillance de l'équipement; taux d'intérêt et risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives; déclaration de dividendes à la discrétion du conseil; obtention de nouveaux contrats d'achat d'électricité; haute direction et employés clés; litiges; défaut d'exécution des principales contreparties; relations avec les intervenants; approvisionnement en matériaux; réglementation et politique; capacité à obtenir les terrains appropriés; dépendance envers les contrats d'achat d'électricité; dépendance envers les réseaux de transport; redevances d'utilisation d'énergie hydraulique; évaluation des ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires et de la production d'énergie connexe; barrages sécuritaires; catastrophes naturelles; force majeure; taux de change; limites de l'assurance; la notation peut ne pas refléter le rendement réel de la société; possible responsabilité non divulguée liée aux acquisitions; intégration des centrales et des projets acquis et devant être acquis; défaut d'obtenir les avantages des acquisitions; défaut de conclure l'acquisition de la centrale hydroélectrique Magpie et l'acquisition des centrales hydroélectriques et projets en développement d'Hydromega; infrastructure d'interconnexion et de transport partagée; introduction à l'exploitation de l'énergie solaire photovoltaïque; fluctuation des produits provenant de la centrale Miller Creek en raison du prix au comptant de l'électricité. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, il existe un risque que l'information prospective soit incorrecte. Les lecteurs du présent communiqué sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective. Toute information prospective, qu'elle soit écrite ou verbale, imputable à Innergex ou à une personne qui agit en son nom, est expressément présentée sous réserve de ces avertissements. La déclaration de l'information prospective contenue dans la présente est faite en date de l'émission de ce communiqué et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
Vice-président principal - Communications
450 928-2550, poste 252
jtrudel@innergex.com

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD
Directrice - Relations avec les investisseurs
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com